

**TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DE L'HOTEL
DE VILLE**

MAPA II Travaux

Examen des rapports d'analyse des offres

Choix des attributaires des marchés

Autorisation du Conseil Municipal pour la signature des marchés



Rapport n° 412 :

Monsieur VRAIN, Adjoint délégué aux Moyens Techniques, présente le rapport suivant :

Dans le cadre de son programme d'investissement, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire a décidé d'effectuer des travaux de réhabilitation du centre administratif municipal.

Les travaux d'isolation de la verrière du bâtiment ainsi que du couloir menant à la Perraudière ont été réalisés à partir de la fin du mois de février. Les travaux d'isolation du patio du pavillon Charles X ont débuté fin août.

La dernière phase de ces travaux concerne la réhabilitation intérieure du bâtiment. Ces travaux font l'objet de 5 lots :

Lot 1 : portes automatiques

Lot 2 : Menuiseries intérieures. Ce lot comporte une option : pose de stores intérieurs.

Lot 3 : Plâtrerie isolation faux plafonds

Lot 4 : peinture revêtements muraux

Lot 5 : Electricité/VMC

L'estimation globale de ces travaux est de 291 667 € HT soit 350 000 € TTC.

Un dossier de consultation a été établi et un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP le 17 juin 2016 et mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation achatpublic.com à cette même date. La date limite de remise des offres était fixée au 8 juillet 2016 à 12 heures.

7 entreprises ont remis une offre. Le service patrimoine a analysé l'ensemble des offres et, compte tenu du rapport d'analyse des offres ci-joint, propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : portes automatiques – entreprise RECORD de Bléré pour un montant de 8 653,00 € HT.

Lot 2 : menuiseries intérieures – entreprise HENRY de Saint-Cyr-sur-Loire pour un montant de 56 937,00 € HT

Lot 3 : Plâtrerie-isolation-faux plafonds. Aucune offre n'a été reçue lors de cette consultation. Déclaré sans suite pour absence d'offres.

Lot 4 : peinture revêtements muraux – entreprise ROULLIAUD de Notre Dame d'Oé pour un montant de 40 827,60 € HT.

Lot 5 : électricité/VMC - entreprise CEGELEC de Tours pour un montant 92 830,00 € hors taxes.



Compte tenu de la déclaration sans suite du lot n°3, un nouveau dossier de consultation a été élaboré et un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP à la date du 21 juillet 2016 et mis en ligne à cette même date sur la plateforme achatpublic.com. La date limite de remise des offres était fixée au 23 août 2016 à 12 heures.

3 entreprises ont déposé une offre.

Le Service Patrimoine a analysé ces dernières et compte tenu du rapport d'analyse joint au présent document, il propose de retenir l'entreprise TOLGA de Tours pour un montant 66 978,00 € HT.

La commission Urbanisme-Aménagement Urbain- Embellissement de la ville – Environnement-Moyens Techniques- Commerce s'est réunie le 29 août 2016 et a émis un avis favorable.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1) Attribuer les marchés comme suit :

Lot 1 : portes automatiques – entreprise RECORD de Bléré pour un montant de 8 653,00 € HT

Lot 2 : menuiseries intérieures – entreprise HENRY de Saint-Cyr-sur-Loire pour un montant de 56 937,00 € HT, y compris option

Lot 3 : Plâtrerie-isolation-faux plafonds – entreprise TOLGA de Tours pour un montant de 66 978,00 € HT

Lot 4 : peinture revêtements muraux – entreprise ROULLIAUD de Notre Dame d'Oé pour un montant de 40 827,60 € HT

Lot 5 : électricité/VMC - entreprise CEGELEC de Tours pour un montant 92 830,00 € hors taxes.

2) Autoriser, au nom de la commune, Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés et toutes pièces afférents à cette affaire,

3) Préciser que les crédits sont prévus au budget communal 2016, chapitre 23, article 2313.



Monsieur VRAIN : *Ce rapport concerne les travaux de réhabilitation du bâtiment administratif de l'Hôtel de Ville. Les travaux d'isolation de la verrière du bâtiment ainsi que du couloir menant à la Perraudière ont été réalisés à partir du mois de février.*

Les travaux d'isolation du patio et du pavillon Charles X ont débuté à la fin du mois d'août.

La dernière phase de travaux concerne la réhabilitation intérieure du bâtiment. Ces travaux font l'objet de 5 lots :

Lot 1 : portes automatiques

Lot 2 : menuiseries intérieures

Lot 3 : Plâtrerie-isolation-faux plafonds.

Lot 4 : peinture revêtements muraux

Lot 5 : électricité/VMC



L'estimation globale de ces travaux est de 350 000,00 € TTC.

La commission d'Urbanisme a émis un avis favorable. En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer les marchés de la manière suivante :

Lot 1 : portes automatiques – entreprise RECORD de Bléré pour un montant de 8 653,00 € HT

Lot 2 : menuiseries intérieures – entreprise HENRY de Saint-Cyr-sur-Loire pour un montant de 56 937,00 € HT, y compris option

Lot 3 : Plâtrerie-isolation-faux plafonds – entreprise TOLGA de Tours pour un montant de 66 978,00 € HT

Lot 4 : peinture revêtements muraux – entreprise ROULLIAUD de Notre Dame d'Oé pour un montant de 40 827,60 € HT

Lot 5 : électricité/VMC - entreprise CEGELEC de Tours pour un montant 92 830,00 € hors taxes.

Il est demandé de vous autoriser à signer les marchés et toutes pièces relatives à cette affaire et de préciser que les crédits sont prévus au budget communal 2016, chapitre 23, article 2313.

Le rapport entendu,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le rapport ci-dessus.

(Délibération n° 264)

Transmise au représentant de l'Etat le 19 septembre 2016,

Exécutoire le 19 septembre 2016.

~ ~ ~



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION URBANISME,
AMÉNAGEMENT URBAIN, EMBELLISSEMENT DE LA VILLE,
ENVIRONNEMENT, MOYENS TECHNIQUES ET COMMERCE
DU LUNDI 29 AOUT 2016

~ ~ ~

Rapport n° 413 :

Les rapporteurs de cette commission n'ont rien de plus à ajouter.

~ ~ ~



QUESTIONS DIVERSES



➤ **Travaux de voirie pendant l'été**

Monsieur GILLOT : *Je voulais souligner l'importance des travaux qui ont été réalisés, en particulier, au niveau de la voirie, durant tout l'été. Vous avez dû vous rendre compte de l'importance de ces travaux dans tous les secteurs de Saint-Cyr-sur-Loire.*

Bien sûr, cela a créé des bouchons mais d'un autre côté, cela sera bénéfique étant donné que la mise à deux fois deux voies de la prolongation du boulevard Charles De Gaulle va permettre de bien désengorger, à la fois ce secteur-là et par conséquent, également les secteurs de Saint-Cyr qui se trouvaient pollués par les gens qui voulaient éviter les bouchons.

Je pense à la rue de la Gagnerie et à la rue de Belle-côte... dans laquelle d'ailleurs nous avons dû mettre des dispositifs assez difficiles à franchir, après les différentes remarques que j'ai eu à l'époque des riverains. Ceci a été fait afin de dissuader les automobilistes de passer par ces rues qui n'étaient pas faites.

Alors je souligne que l'entreprise a fini les travaux avec 10 jours d'avance alors qu'ils ont travaillé dans des conditions de chaleur assez éprouvantes .

Nous avons également les gros travaux de la rue Fleurie et de la rue Engerand. Ceux de la rue Engerand sont terminés et ceux de la rue Fleurie sont en cours de finition. Ils vont reprendre dans les jours qui viennent. On aura ainsi une rue avec tous les réseaux aériens enfouis.

Il y aura un article dans la Nouvelle République prochainement qui reprendra l'ensemble de ces travaux. Nous avons eu un été très particulier au niveau de l'intensité et de la fréquence de ces travaux

Monsieur le Député-Maire : *Je vous remercie et le prochain Conseil Municipal est le 10 octobre prochain.*



L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h 00.

